



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

SOUS-DIRECTION DE L'ETAT CIVIL
DES POPULATIONS

CERTIFICAT DE NON REMARIAGE

Le Maire de la Commune de Cocody, sur la déclaration de l'intéressé(e) et l'attestation de :

- 1)
- 2)

Certifie que :

Ne s'est jamais remarié(e) depuis le décès de son mari / de sa femme et qu'elle / qu'il est en possession de ses droits civils.

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit./.

Fait à Cocody, le

1^{er} Témoin

2^{ème} Témoin

Le Maire